

**M. Blackburn:** C'est ce qu'on appelle la libre entreprise.

**M. Whiteway:** Le ministre a-t-il étudié cette question? A-t-on pris des mesures pour s'assurer que le travail soit bien fait?

**M. Chrétien:** Monsieur le président, je voudrais donner au député une réponse précise, mais les questions concernant l'administration du programme devraient être posées en comité, en présence des ministres responsables. Je ne répondrai pas pour eux à ces questions techniques.

**M. Whiteway:** Ma quatrième question est la suivante: Comme on l'a dit ce matin à Radio-Canada il y a eu environ 60,000 demandes de subventions en vertu du programme et 3,000 chèques seulement ont été envoyés. Le ministre pense-t-il que tous les fonds seront utilisés cette année? Sinon, va-t-il ajouter les fonds qui resteront à ceux de son programme de l'an prochain?

**M. Chrétien:** Le député serait bien avisé, je pense, de poser immédiatement sa cinquième question car celle-là concerne encore la gestion du programme qui ne relève pas de moi.

**M. Whiteway:** Monsieur le président, ma cinquième question a beaucoup d'importance pour moi car j'ai grandi au sud de la Nouvelle-Écosse même si je représente la province clé du Manitoba. Ma question sera fort simple. Elle apaisera mes inquiétudes de même que celles de centaines de milliers de Canadiens, surtout de Nouvelle-Écosse. La voici...

**M. Paproski:** Le ministre va-t-il démissionner?

**M. Whiteway:** Est-ce pour des raisons politiques que les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse ont été exemptées de l'impôt en vertu de ce programme?

**M. Chrétien:** Monsieur le président, je suis heureux de dire au député qu'absolument aucune considération de cet ordre n'est entrée en jeu. Cette décision était strictement fondée sur le fait que l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse étaient tributaires du pétrole. Nous avons étudié tous les chiffres avant de prendre une décision, parce que nous étions conscients de ce problème épineux. Il aurait été plus facile d'inclure une autre province aux prises avec les mêmes difficultés. Alors, nous n'aurions pas été accusés d'avoir agi de cette façon parce que ces deux provinces avaient des gouvernements libéraux. Nous ne sommes pas stupides...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Baker (Grenville-Carleton):** N'induisez pas la Chambre en erreur.

**M. Paproski:** Libéral un jour, libéral toujours.

**M. Douglas (Bruce-Grey):** Laissez-nous une chance de parler de temps en temps.

**M. Chrétien:** Je suis content que le député ait posé cette question. Il n'y avait absolument aucune considération d'ordre politique dans cette affaire. Notre décision se fondait sur le fait que ces deux provinces avaient été plus durement touchées que les autres par la hausse du prix du pétrole.

**M. Whiteway:** Monsieur le président, il y a une question supplémentaire à ma cinquième question.

**M. Benjamin:** Il a déjà posé cinq questions.

**M. Whiteway:** Ceci est la question n° 5b).

### *Impôt sur le revenu*

**Le vice-président:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Selkirk a vingt minutes pour faire son discours.

**M. Whiteway:** J'ai grandi sur la côte sud de la Nouvelle-Écosse. Un après-midi, je suis allé dans les bois avec mon chien et j'ai apporté mon vieux fusil de calibre 16. Je voulais apprendre à mon chien à rapporter. Mon fusil était chargé. J'ai lancé un bâton, j'ai tiré, et mon vieux chien n'a pas bougé.

**Une voix:** Ce devait être un libéral.

**M. Whiteway:** Au lieu de lui tirer dessus, j'ai décidé de lui donner une autre chance. Je donnerai donc une autre chance au ministre. Je me demande si, après mûre réflexion, le ministre se repentira et décidera de nous dire la vérité...

**M. Fraser:** Ou si nous lui tirerons dessus.

**M. Whiteway:** Nous ne lui en tiendrons pas rigueur. Il y a seulement deux provinces du Canada qui ont un gouvernement libéral. Nous savons que ces provinces sont aux prises avec des difficultés. Le ministre pourrait peut-être reconnaître la vérité et nous dire si c'est pour des raisons politiques que le programme de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse est exempt d'impôt.

**M. Chrétien:** Monsieur le président, je ne peux que répéter ce que j'ai dit quand le député n'était pas à la Chambre. J'aimerais donner le pourcentage d'électricité produit par des procédés thermiques dans les provinces. A Terre-Neuve, le pourcentage est de 1.7 p. 100; dans l'Île-du-Prince-Édouard, il est de 100 p. 100; en Nouvelle-Écosse, il est de 83.1 p. 100; au Nouveau-Brunswick, il est de 32.5 p. 100; et au Québec il est de 0.3 p. 100. Ces chiffres indiquent bien quelles provinces ont le plus souffert de l'augmentation du prix du pétrole.

Nous avons élaboré un programme pour aider ces provinces à faire face à leurs difficultés. Nous avons fait ce que nous faisons normalement au Canada, c'est-à-dire que quand un désastre frappe une région, nous essayons de l'aider. Les députés d'en face nous ont reproché toute la journée de faire notre travail à cause du parti politique qui est au pouvoir dans ces deux provinces. C'est tout à fait faux.

Je suis heureux que le député ait posé cette question. Je m'y connais un peu en politique et j'ai eu une drôle de réaction quand on m'a proposé le programme. Parfois nous devons prendre des décisions difficiles et, à cause des apparences, il n'est pas toujours facile de défendre ces décisions. Nous voulions non seulement aider ces provinces relativement à l'isolation thermique, mais aussi aider les Canadiens qui, par pur hasard, dépendent plus du pétrole que les habitants des autres régions du Canada.

**M. Whiteway:** Le ministre peut peut-être répondre à la question suivante. Pourquoi n'a-t-on pas maintenu le principe voulant que ceux qui sont le plus en mesure de payer soient ceux qui reçoivent le moins d'aide du gouvernement puisqu'ils n'en ont pas vraiment besoin? Pourquoi n'a-t-on pas accordé une subvention de \$1,000 ou de \$2,000 en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard et n'a-t-on pas décidé de considérer la subvention comme impossible? Il y a des gens riches en Nouvelle-Écosse et dans l'Île-du-Prince-Édouard. Pourquoi le ministre n'a-t-il pas maintenu le principe de l'imposition, en augmentant simplement les subventions pour assurer une certaine uniformité dans nos provinces?